

L'Europe des langues

« La langue de l'Europe c'est la traduction »

Umberto Eco

6000!

Dans les institutions européennes, ils sont 6000 à se préoccuper de langue et de traduction : les linguistes et leurs assistants, les interprètes et les interprètes free lance.

→ « Languages in Europe: children reading in a multilingual environment ». C'est le titre de la Conférence régionale européenne d'IBBY qui s'est tenue le 4 avril dernier à la Foire internationale du livre pour la jeunesse de Bologne.



IBBY



« Je crois que quand la littérature marche, la question de la nationalité ne se pose pas : lorsque j'étais enfant, j'étais persuadé que Dickens, Balzac et Tolstoï étaient Irlandais. »

Robert McLiam Wilson

(SGDL 2015)



En 2013, la Cour des comptes européenne s'est fâchée : l'anglais parlé dans les institutions européennes est exécrable !



3,5 millions d'euros

C'est le montant des aides à la traduction de la Commission européenne (programme Europe créative), preuve que la diversité linguistique de la culture européenne est un enjeu important. Les échanges littéraires entre langues « mineures » ont à ce titre particulièrement besoin d'attention pour ne pas disparaître au profit de l'anglais.


CEATL

Conseil Européen des
European Council of
Associations de
Literary Translators'
Traducteurs Littéraires
Associations (AISBL)

Conseil
européen des
associations de
traducteurs
littéraires

<https://www.ceatl.eu/>

Les 24 langues officielles de l'UE sont :

l'allemand, l'anglais, le bulgare,
le croate, le danois, l'espagnol, l'estonien,
le finnois, le français, le grec, le hongrois,
l'irlandais, l'italien, le letton, le lituanien,
le maltais, le néerlandais, le polonais,
le portugais, le roumain, le slovaque,
le slovène, le suédois, le tchèque.

Auxquelles il convient d'ajouter
60 langues régionales et locales
(parlées par 40 millions d'Européens).

En réalité, par le jeu des circulations
humaines, 175 nationalités et langues
cohabitent en Europe.

(source : touteurope.eu)

3 ALPHABETS

sont utilisés en Europe : latin, grec et cyrillique

«Je suis frappé de voir qu'il existe très peu d'endroits où cohabitent des textes littéraires européens écrits en différentes langues. Je n'ai finalement le sentiment d'être véritablement en Europe que face à la vitrine des librairies d'Amsterdam, où je vois des livres en néerlandais, en anglais, en allemand et en français. Certes, il ne s'agit pas de toutes les langues européennes, mais c'est assez fréquent dans cette ville et c'est probablement le seul endroit d'Europe où cela existe.

Sylvain Bourmeau (SGDL 2015)



Espagnols, champions de la traduction

En Espagne, plus d'un livre sur trois est une traduction ; c'est en Autriche que l'on traduit le moins (sachant néanmoins que l'Autriche a accès à tout le domaine littéraire germanophone).

Profession : traductrice, traducteur

ENTRETIEN AVEC CLAUDIA STEINITZ ET TOBIAS SCHEFFEL

Savez-vous que l'Allemagne est un des pays qui traduit le plus de livres venus de langues étrangères? Savez-vous que l'Allemand est la langue européenne qui a le plus de locuteurs? Aussi est-ce vers ce pays et cette langue que nous nous sommes tournés pour aborder la question essentielle de la traduction et des langues en Europe. Traductrice de grands auteurs Français, Claudia Steinitz représente son pays au Conseil européen des traducteurs littéraires, quant à Tobias Scheffel, traducteur de Marie-Aude Murail et de Timothée de Fombelle, il a ajouté quelques précisions propres à la littérature jeunesse.

Claudia Steinitz

Traductrice allemande, elle traduit des auteurs Français contemporains, dont Véronique Olmi, Gilles Rozier, Alice Ferney, Jean-Christophe Ruffin...

Elle est membre du Conseil européen des associations de traducteurs littéraires



Les associations européennes des traducteurs littéraires se sont rassemblées pour créer le CEATL. Quels sont les inquiétudes, les combats et les espoirs que vous souhaitez mettre en commun dans ce regroupement ?

Claudia Steinitz : « La Langue de l'Europe c'est la traduction » a dit Umberto Eco, et c'est justement la raison d'être du Conseil européen des associations de traducteurs littéraires. Se connaître par la littérature, se faire connaître d'un pays à l'autre. C'est avec cette motivation que j'ai rencontré hier, au Salon du livre à Leipzig, une collègue tchèque et le directeur allemand d'une Maison de la littérature pour discuter d'un programme de formation destiné à aider les traductrices et traducteurs de « langues rares » (tout ce qui n'est pas anglais, français, allemand ou espagnol) à promouvoir la publication de la littérature de ces langues dans les pays des « grands ». C'est un objectif que le CEATL s'est fixé entre beaucoup d'autres. Il est la voix des traductrices et traducteurs de 29 pays d'Europe auprès des institutions de l'UE, et défend leurs droits d'auteurs d'œuvres littéraires dans les débats et la législation européenne, comme actuellement dans le débat autour de la Proposition de directive sur le droit d'auteur dans le marché unique numérique. De plus, il a édité Les Six Commandements du « fair-play » en traduction littéraire (voir ci-joint) et s'engage pour une rémunération adéquate.

Tobias Scheffel

Traducteur allemand, Tobias Scheffel traduit surtout de la littérature, des essais et des écrits pour la jeunesse, ainsi que des pièces de théâtre. Parmi les auteurs qu'il a traduits citons Fred Vargas, Gustave Flaubert, Marie-Aude Murail, Timothée de Fombelle, Marine Auriol... Il est membre du CEATL.



En France, nous avons vu les traducteurs littéraires se battre avec efficacité pour la reconnaissance de leur profession, la reconnaissance de leur statut d'auteur. Comment regardez-vous cette question à l'échelle allemande et à l'échelle européenne ?

C.S. : En Allemagne, la reconnaissance de la profession et de la professionnalité des traductrices et traducteurs littéraires, ainsi que de leur statut d'auteurs, a beaucoup changé ces dernières décennies. Nous nous battons au sein de notre association, elle-même membre d'un grand syndicat, pour avoir nos noms sur les couvertures des livres de même que dans chaque critique d'un livre que nous avons traduit dans les journaux, à la radio et à la télévision. Et nous devenons visibles en présentant nous-mêmes – et souvent sans auteur – nos livres et notre travail dans des librairies, des cafés ou des Maisons de la littérature.

Plus spécifiquement sur la littérature jeunesse, il y a eu une grande réflexion sur la différence entre adaptation et traduction. Cette réflexion existe-t-elle aussi dans votre pays et au niveau européen ?

Tobias Scheffel : Cette réflexion existe en Allemagne mais je ne peux pas parler du niveau européen. Je pense qu'il s'agit plutôt d'une question d'éthique de traduction (ou d'édition). Je dirais que depuis longtemps, en Allemagne, tout le monde est bien d'accord sur le fait qu'un texte qu'on lit en traduction allemande est une traduction et non une adaptation – si cela n'est pas mentionné, bien sûr.

En France, il arrive très souvent que l'étape de la traduction soit plus floue quand il s'agit d'albums jeunesse au texte très court. Elle est souvent prise en charge par l'éditeur lui-même, est-ce une pratique qui se retrouve en Allemagne et que le CEATL peut observer au niveau européen ?

T.S. : Cette pratique se retrouve en Allemagne. Je ne peux donner des chiffres, malheureusement, mais il me semble que surtout pour des textes s'adressant à un très jeune public (des textes, donc, considérés comme « faciles »), cette tâche est souvent accomplie par les éditeurs eux-mêmes. Je pense que cela se fait pour une raison

Code des bons usages

Les Six Commandements du « fair-play » en traduction littéraire, adoptés par l'assemblée générale du CEATL le 14 mai 2011.

1. Cession de droit

La cession des droits encadrant l'usage de l'œuvre traduite sera limitée dans le temps à un maximum de cinq ans ainsi qu'aux limites et à la durée de la cession des droits de l'œuvre originale. Les droits cédés seront détaillés dans le contrat.

2. Rémunération

La rémunération pour l'œuvre commandée sera équitable ; elle permettra au traducteur d'en vivre décemment et de rendre une traduction de bonne qualité littéraire.

3. Modalités de paiement

À la signature du contrat, le traducteur recevra un à-valoir sur la rémunération d'au moins un tiers. Le solde lui sera versé au plus tard à la remise du manuscrit.

4. Obligation de publication

L'éditeur publiera la traduction dans les délais fixés dans le contrat, au plus tard deux ans après la remise du manuscrit.

5. Participation aux droits d'auteur

Le traducteur aura droit à une participation équitable aux droits d'auteur pour l'exploitation de son œuvre sous quelque forme que ce soit, à partir du premier exemplaire.

6. Nom du traducteur

Auteur de la traduction, le traducteur sera nommé partout où le sera l'auteur de l'original.



↑
La diversité linguistique en Europe
<https://www.touteleurope.eu/>

simple : puisque ces textes sont considérés comme « faciles », on ne les prend pas au sérieux. Si quelqu'un dans la maison sait lire la langue étrangère, on n'a pas besoin d'un traducteur extérieur – ce qui fait gagner du temps (pas besoin de chercher quelqu'un) et de l'argent (pas besoin de payer un traducteur). La conséquence (pas impérieuse, mais possible) : une traduction moins soignée.

L'Europe compte 24 langues officielles (sans compter les langues locales et régionales). Le nombre des locuteurs de chacune d'elles lui confère un statut. Que signifie, pour le monde de la littérature et de l'édition, appartenir à une langue « forte » ou à une langue « rare » (les adjectifs sont difficiles à choisir) ?

T.S. : Pour un traducteur vers l'allemand, le fait d'appartenir à une langue « forte » ne me paraît pas signifier grand-chose. Pour le traducteur que je suis, le fait que l'Allemagne soit, depuis plusieurs siècles déjà, un pays avec une forte tradition de traduction est plus important. Cette tradition

d'ouverture vers d'autres littératures me semble être, dans le milieu de l'édition, plus marquante que le fait que l'allemand soit une langue « forte ». **C.S. :** Parler – et traduire – dans une langue avec beaucoup de locuteurs – l'allemand – est pour moi moins intéressant que d'évoluer dans un pays de la traduction : en Allemagne, on traduit beaucoup plus de littérature étrangère qu'en France ou en Angleterre (sans parler des États-Unis). Traduire du français m'offre donc une multiplicité d'œuvres et un grand choix pour la traduction, ce que j'apprécie beaucoup.

Vous-mêmes évoluez dans la langue allemande ; c'est une langue qui a beaucoup de locuteurs (c'est à ce titre la première langue européenne) mais qui s'expatrie assez peu finalement. Qu'est-ce que cela signifie pour vous ? Par exemple sur la place tenue par la langue anglaise dans la vie quotidienne et culturelle allemande.

T.S. : La langue allemande évolue comme toutes les langues. Elle subit depuis longtemps déjà l'in-

fluence de l'anglais qui est devenue plus prononcée et plus forte que l'influence du français, longtemps très marquante (exemple simple : le « mannequin », encore usuel en langue allemande il y a trente ans, est aujourd'hui remplacé par le « model »). Pour la traduction cela signifie que – selon le milieu, selon le style, selon l'époque – le traducteur peut être contraint d'utiliser des « anglicismes » faisant désormais partie intégrale de l'allemand.

En 2013, la Cour des comptes européenne s'est fâchée : l'anglais parlé dans les institutions européennes est exécrable. Que vous inspire cette remontrance ?

C.S. : Si vous me demandez ce que je pense d'un anglais « exécrable » parlé au sein de l'UE, je dois dire que je veux bien me contenter d'un mauvais anglais, français ou allemand tant que les Européens se parlent ! En somme, je considère la littérature traduite et les traductrices et traducteurs littéraires comme extrêmement importants pour l'entente entre les pays de l'UE et sa cohésion. Les traductrices et traducteurs sont toujours des ambassadrices et ambassadeurs et des intermédiaires d'autres langues, et ils jouent un rôle très important pour cette forme de transfert culturel.

Ce qui nous ramène décidément à la citation d'Umberto Eco, « La Langue de l'Europe c'est la traduction »...

T.S. : Cela me rappelle surtout le fait que l'Europe signifie diversité, donc richesse. A priori. Mais aussi complications... Nécessité donc de moyens pour venir à bout de ces complications. Un moyen ? L'apprentissage des langues (et plusieurs langues – ce qui vaut surtout pour les locuteurs des langues soi-disant « fortes ») ! Et jusqu'au moment – certainement encore lointain – où tout le monde aura appris toutes les langues, il faudra des traductions. Eco a parfaitement raison – la langue de l'Europe est une technique culturelle fascinante : La traduction. ●

Propos recueillis par Marie Lallouet, mars 2019.



↑
L'un des albums d'Anais Vaugelade, *Comment fabriquer son grand frère*, traduit par Tobias Scheffel chez Moritz Verlag en 2017

↓
et l'un des nombreux romans qu'il a traduits de Marie-Aude Murail, *Simple*, paru chez Fischer Taschenbuch Vlg en 2007.

